

## Jusqu'à trois quarts des enfants et des jeunes victimes de mauvais traitements, de traite et d'exploitation sur les routes migratoires de la mer Méditerranée – UNICEF, OIM

*Les enfants d'Afrique subsaharienne sont davantage touchés que les autres groupes de migrants, une différence a priori liée à la discrimination et au racisme*

*Le rapport appelle l'Europe à ouvrir des voies de migration sécurisées et légales*

**NEW YORK/BRUXELLES, le 12 septembre 2017 – Les enfants et les jeunes migrants et réfugiés qui tentent de rallier l'Europe sont confrontés à des niveaux effrayants de violations des droits de l'homme. En effet, 77 % de ceux qui empruntent la route de la Méditerranée centrale rapportent avoir été victimes de mauvais traitements, d'exploitation ainsi que de pratiques pouvant s'apparenter à la traite des êtres humains, déclarent aujourd'hui l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dans un nouveau rapport intitulé [Un voyage épouvantable](#).**

Ce rapport révèle que si tous les migrants et réfugiés sont exposés à des risques élevés, les enfants et les jeunes en déplacement sont bien plus vulnérables que les adultes âgés de 25 ans et plus. Ils courent en effet un risque d'exploitation et de traite deux fois plus élevé que ces derniers le long de la route de la Méditerranée orientale, et supérieur de 13 % sur celle de la Méditerranée centrale.

Aimamo, un jeune Gambien de 16 ans non-accompagné, dont les propos ont été recueillis dans un centre de réfugiés en Italie, raconte qu'à son arrivée en Libye, il a été forcé par des individus pratiquant la traite à travailler pendant des mois dans des conditions épuisantes. « Si vous essayez de vous enfuir, ils vous tirent dessus. Si vous arrêtez de travailler, ils vous frappent. On nous traitait comme des esclaves. À la fin de la journée, on nous enfermait dans une pièce. »

Le rapport se fonde sur les témoignages de quelque 22 000 migrants et réfugiés interrogés par l'OIM, parmi lesquels environ 11 000 enfants et jeunes.

« Malheureusement, il est désormais courant que les enfants qui empruntent les routes de la Méditerranée soient victimes d'abus, de traite, de violences physiques et de discriminations », déclare Afshan Khan, Directrice régionale de l'UNICEF et Coordinatrice spéciale pour la crise des réfugiés et des migrants en Europe. « Les dirigeants européens doivent mettre en place des solutions durables, notamment des voies de migration sécurisées et légales, créer des couloirs de protection et trouver des alternatives à la détention des enfants migrants. »

« Pour échapper à la violence, à l'instabilité ou à la pauvreté à laquelle elles sont confrontées dans leur pays d'origine, certaines personnes n'ont d'autre choix que se lancer dans un périple dangereux tout en sachant qu'elles risquent de payer le prix de cette décision de leur dignité, de leur bien-être et parfois même, de leur vie », explique Eugenio Ambrosi, Directeur régional de l'OIM pour l'UE, la Norvège et la Suisse.

« Sans l'ouverture de voies migratoires plus officielles, toute autre mesure restera relativement inefficace. Nous devons également retrouver une approche de la migration fondée sur le respect des droits humains, une démarche qui passe notamment par le renforcement des mécanismes d'identification et de protection des personnes les plus vulnérables tout au long du processus migratoire, quel que soit leur statut juridique. »

Toujours d'après le rapport, si tous les enfants qui empruntent ces routes migratoires courent des risques considérables, ceux originaires d'Afrique subsaharienne sont bien plus menacés par l'exploitation et la traite que ceux venant d'autres régions du monde, avec un risque de respectivement 65 % contre 15 % le long de la route de la Méditerranée orientale et de 83 % contre 56 % sur celle de la Méditerranée centrale. Une différence qui serait à mettre principalement sur le compte du racisme.

Il ressort également de l'enquête que les enfants et les jeunes voyageant seuls ou pendant de longues périodes, ainsi que ceux possédant les niveaux d'éducation les plus bas, courent eux aussi un risque élevé de tomber entre les mains de trafiquants ou d'organisations criminelles et donc d'être victimes d'exploitation au cours de leur périple. D'après le rapport, la route de la Méditerranée centrale est particulièrement dangereuse, car la plupart des migrants et des réfugiés qui empruntent cette route traversent la Libye, un pays où règnent l'anarchie, les milices et la criminalité. De plus, après avoir payé entre 1 000 et 5 000 dollars É.-U. en moyenne pour entreprendre le voyage, les jeunes arrivent souvent en Europe endettés, une situation qui les rend encore plus vulnérables.

Aussi le rapport appelle-t-il toutes les parties concernées, à savoir les pays d'origine, de transit et de destination, l'Union africaine, l'Union européenne, les organisations internationales et nationales, à mettre en œuvre, avec l'appui de la communauté des donateurs, une série d'actions prioritaires.

Parmi ces actions, notons la création de circuits migratoires sûrs et licites pour les enfants en déplacement ; le renforcement des services de protection des enfants migrants et réfugiés, que ce soit dans les pays d'origine, de transit ou de destination ; la mise en place de solutions alternatives à la détention des enfants migrants ; l'adoption d'une approche transfrontalière afin de mettre un terme à la traite et l'exploitation des êtres humains, ainsi que la lutte contre la xénophobie, le racisme et la discrimination à l'égard de tous les migrants et réfugiés.

UNICEF Belgique est particulièrement inquiet pour ces enfants et ces jeunes qui aboutissent au terme d'un voyage harassant dans le Parc Maximilien et aux alentours de la gare du Nord à Bruxelles. Selon Olivier Marquet, Directeur d'UNICEF Belgique, « ces jeunes ont souvent peur, ils refusent parfois d'être accueillis. Ou lorsqu'ils le sont, certains disparaissent pour essayer de rejoindre leur famille en Grande-Bretagne. Ces jeunes sont particulièrement vulnérables au trafic et à l'exploitation. UNICEF Belgique appelle les ONG et les volontaires qui accompagnent ou rencontrent ces jeunes à signaler ces mineurs étrangers non-accompagnés au Service des Tutelles du Ministère de la Justice (078 15 43 24) qui a pour

mission de protéger ces jeunes, procéder à l'évaluation de leur minorité, veiller à leur prise en charge dans un centre d'hébergement et leur attribuer un tuteur. »

###

**Note aux rédactions** : pour protéger les enfants migrants et réfugiés et garantir leur bien-être, l'UNICEF continue d'enjoindre les gouvernements à adopter son plan d'action en six points, qui consiste à :

1. Protéger les enfants réfugiés et migrants, en particulier les enfants non accompagnés, de l'exploitation et de la violence ;
2. Mettre fin à la détention des enfants migrants ou demandant le statut de réfugié en proposant d'autres solutions pratiques ;
3. Préserver l'intégrité des familles – le meilleur moyen de protéger les enfants et de leur donner un statut juridique ;
4. Permettre à tous les enfants réfugiés et migrants de continuer à apprendre et leur donner accès aux services de santé et à d'autres services de qualité ;
5. Insister pour que des mesures soient prises afin de combattre les causes sous-jacentes des mouvements massifs de réfugiés et de migrants ;
6. Promouvoir des mesures de lutte contre la xénophobie, la discrimination et la marginalisation dans les pays de transit et de destination.

Pour télécharger le rapport ainsi que le matériel photographique et vidéo qui l'accompagne, cliquer [ici](#).

### À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, chaque jour, partout, afin de construire un monde meilleur pour tous.

Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : <http://www.unicef.org/fr>

Suivez l'UNICEF sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

### À propos de l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), principale organisation intergouvernementale dédiée au domaine de la migration, travaille en étroite collaboration avec des partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux. Comptant 166 États membres, 8 autres États ayant le statut d'observateur et des bureaux dans plus de 100 pays, l'OIM pose le principe selon lequel les migrations organisées, s'effectuant dans le respect de la dignité humaine, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière.

Pour plus d'informations sur l'OIM : [www.iom.int/fr](http://www.iom.int/fr).

### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Philippe Henon, UNICEF Belgique 32 2 233.37.72 - 0477/555023. [Phenon@unicef.be](mailto:Phenon@unicef.be)  
Simon Ingram, UNICEF Bruxelles, [+32 491 90 5118](tel:+32491905118), [singram@unicef.org](mailto:singram@unicef.org)